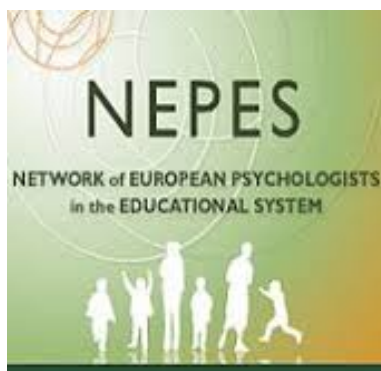


<http://www.afpen.fr/PSYCHOLOGUES-DE-L-EDUCATION,462.html>



PSYCHOLOGUES DE L'EDUCATION EUROPEENS

- Vie internationale - NEPES - Archives -



Date de mise en ligne : lundi 4 novembre 2013

Copyright © AFPEN - Association Française des Psychologues de
l'Éducation Nationale - Tous droits réservés

PSYCHOLOGUES DE L'EDUCATION EUROPEENS

Enquête octobre 2013*

Francine Corman

Concernant la formation initiale, la grande majorité des Psychologues de l'Education ont à minima un Master 2 de psychologie.

La plupart d'entre eux ont une formation supplémentaire pour se spécialiser dans le domaine de l'éducation !

Le modèle Europsy préconisé par l'EFPA se développe dans de nombreux pays pour tous les champs de la psychologie : M2 de psychologie + une année de pratique supervisée , cliquer

[europsy](#)

L'obligation d'avoir été enseignant auparavant est exceptionnelle.

D'autres pays l'exigeaient et ne le font plus soit depuis longtemps (Norvège) soit depuis peu (Lituanie, Espagne jusqu'en 2012). Seules la Russie et la France (dans le 1er degré) sont dans ce cas. Tous ont un statut de psychologue excepté les psychologues du 1er degré en France.

L'obligation d'enseigner en secondaire est rare : il s'agit parfois d'enseigner la psychologie à des élèves.

L'implication des psychologues de l'Education dans la formation continue des enseignants est fréquente.

*Les données en italiques recueillies proviennent du NEPES (Commission Education de l'EFPA : [nepes](#) et du document ESPIL (NEPES 2010).

Les autres données ont été réactualisées par les représentants nationaux du NEPES en octobre 2013.